



Mise en œuvre de l'article 173 de la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte

Juin 2018

Ossiam est une société de gestion française d'OPCVM spécialisée dans la gestion quantitative de fonds indiciels et d'ETFs (Exchange Traded Funds). A fin mai 2018, Ossiam gère un peu plus de 3 milliards d'euros.

Ossiam considère que l'investissement sur les marchés financiers peut être un moyen de contribuer à instaurer de meilleures pratiques de la part des différents acteurs de marché et de contribuer ainsi à la promotion d'un développement économique durable. Depuis 2015, Ossiam a fortement augmenté la prise en compte des critères d'intérêt général que sont les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) au sein de sa gestion, avec pour objectif de pouvoir faire croître chaque année la proportion des actifs gérés prenant en compte ces critères.

Afin de proposer des solutions d'investissement responsables, transparentes et performantes, Ossiam œuvre activement depuis trois ans à transformer ses pratiques mais également à innover lors de la création de nouvelles stratégies et dans les moyens utilisés pour intégrer les critères ESG au sein de sa gestion.

Principes pour l'Investissement Responsable (PRI)

Ossiam est devenu signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) en avril 2016. Les Principes pour l'investissement responsable¹ ont été élaborés par un groupe international d'investisseurs institutionnels en réponse à l'augmentation des questions environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise pour les pratiques d'investissement. Le processus a été organisé par le Secrétaire général des Nations Unies.

En signant les Principes, les investisseurs s'engagent publiquement à les adopter et à les mettre en œuvre mais également à évaluer leur efficacité et à en améliorer le contenu au fil du temps. C'est ainsi une façon pour Ossiam d'aligner sur le long terme ses activités d'investissement avec l'intérêt général.

Un rapport annuel sur les progrès réalisés est complété chaque année par chacun des signataires et disponible sur le site des PRI.

L'intégration de l'ESG dans la stratégie d'investissement d'Ossiam

Depuis 2015, le management d'Ossiam a décidé de renforcer la mise en œuvre de l'investissement responsable dans son processus d'investissement et a pris plusieurs mesures pour atteindre cet objectif. Il a notamment décidé de travailler avec des fournisseurs de données afin de déterminer comment intégrer les critères ESG dans son processus systématique.

¹ <https://www.unpri.org/download?ac=1539>

La stratégie d'investissement d'Ossiam consiste à identifier clairement les moteurs de performance et les mécanismes de réduction des risques qui constitue le processus d'investissement du portefeuille. D'une manière générale, Ossiam conçoit désormais de nouvelles stratégies d'investissement en examinant la meilleure combinaison de facteurs financiers et de critères ESG pour atteindre les objectifs finaux. Les critères ESG sont alors examinés de différentes manières :

1. L'ESG est considéré comme un indicateur de risque qui complète les indicateurs de risque habituels basés sur le prix de marché.
2. L'ESG est considéré comme un signal de performance.
3. Le ciblage ESG est au cœur de la stratégie, de même que les objectifs de réduction des émissions carbone ou d'autres retombées économiques mesurables (telle que l'égalité homme/femme)
4. L'ESG est pensé comme une couche additionnelle à une stratégie existante

Dans la plupart de cas, les approches ci-dessus sont appliquées simultanément.

Le choix de l'univers d'investissement, de la région, de la classe d'actifs et du format joue également un rôle important dans les modalités de mise en œuvre de la stratégie ESG et des résultats attendus. Enfin, l'impact réel sur l'économie doit être considéré et évalué à l'aide d'indicateurs clairs, systématiques et vérifiables par rapport à un repère prédéterminé.

L'implémentation des critères ESG au sein de nos stratégies se fait actuellement par l'implémentation d'une ou d'une combinaison des approche(s) détaillées ci-dessous :

L'approche "Best in Class"

Cette approche consiste à comparer les sociétés d'un même secteur ou qui sont actives dans le même secteur pour distinguer les mieux notées d'un point de vue extra financier et inscrire l'ensemble des émetteurs dans une démarche de progrès. Notre approche consiste ainsi à exclure 30% des titres ayant les plus mauvais scores ESG pour un secteur d'activité donné dans l'univers d'investissement concerné. Cette approche permet de limiter l'investissement dans des sociétés qui affichent les meilleures performances ESG au sein de leur secteur d'activité, tout en préservant la diversité économique nécessaire à la construction d'un portefeuille.

L'approche par exclusions

Cette approche consiste à exclure de l'univers d'investissement un certain nombre d'acteurs du fait de leur faible score ESG du fait :

- qu'ils font l'objet d'une controverse sévère
- qu'ils sont impliqués dans la fabrication d'armes controversées
- qu'ils sont en infraction aux 10 Principes Global Compact des Nations Unies²

Les exclusions peuvent également être établies sur d'autres critères que le score ESG, par exemple, l'appartenance à une industrie donnée (tabac, charbon....).

² <https://www.unglobalcompact.org/what-is-gc/mission/principles>

L'approche ayant pour objectif une diminution de l'Empreinte Carbone

Cette approche consiste à sélectionner des titres qui respectent des contraintes sur leur niveau d'émission de gaz à effet de serre³ inférieur à celui de l'univers d'investissement. Cela permet d'améliorer la performance du portefeuille en matière d'émission carbone et d'intensité carbonique.

Stratégies mises en œuvre

Pour donner suite à l'impulsion du management d'Ossiam en 2015, la société a lancé son premier fonds ESG en avril 2016 et a activement œuvré pour implémenter les critères ESG au sein de sa gestion via deux axes :

- La transformation de stratégies existantes :
 - o En juin 2017, Ossiam a transformé un de ses fonds existant depuis 2011 en ajoutant un filtre ESG (Best in Class et Exclusion). A fin juin 2018, l'actif du fonds⁴ est de 230 M€. Ossiam réfléchit par ailleurs à transformer d'autres stratégies en y incorporant des critères ESG.
 - o Ossiam a lancé une version ESG d'une de ses stratégies les plus performantes en incorporant une approche par exclusions et un objectif de réduction de l'empreinte carbone du portefeuille. Le fonds⁵ a été lancé en avril 2018 et totalise à fin mai 2018 20 M€ d'encours.
- La création de nouvelles stratégies : Ossiam travaille au lancement de nouvelles stratégies intégrant des critères ESG pour le dernier trimestre 2018.

La proportion des encours sous gestion intégrant des critères ESG est passée de 1.5 % à fin mai 2016 à près de 9.5% à fin mai 2018.

La recherche et les équipes d'Ossiam

Ossiam est une société de gestion spécialisée dans le smart beta. Son équipe de recherche conçoit des moteurs de performance (stratégies d'investissement fondées sur des modèles quantitatifs et la recherche fondamentale). Au cours des trois dernières années, l'équipe de recherche a mis l'ESG au cœur de sa démarche notamment en :

- définissant un cadre permettant la mesure d'une empreinte carbone complète pour des fonds rééquilibrés de manière dynamique par rapport à leur benchmark. Un article décrivant cette méthodologie a été publié sur le site Ossiam⁶ ainsi que dans une revue de finance spécialisée (Journal of Index). L'équipe a également mis en place un reporting afin de pouvoir mesurer l'empreinte carbone des fonds de la société.

³ Emissions de gaz à effet de serre totales, impact de gaz à effet de serre et émissions de gaz à effet de serre potentielles

⁴ Ossiam Us Minimum Variance ESG NR – sous-fonds de la SICAV Luxembourgeoise « Ossiam Lux »

⁵ Ossiam ESG Low Carbon Shiller CAPE US Sector UCITS ETF – sous-fonds de l'ICAV Irlandaise « Ossiam IRL ICAV »

⁶https://www.ossiam.com/files/research_papers/1487341494_17_Carbon_Footprint_for_dynamically_rebalanced_portfolios.pdf

- cherchant à intégrer au mieux les critères ESG de manière innovante dans de nouvelles stratégies. Ossiam prévoit de lancer une nouvelle stratégie innovante intégrant des critères ESG avant fin 2018.

L'équipe d'Ossiam a par ailleurs choisi de renforcer son implication dans l'ESG en recrutant en 2018, au sein de son équipe commerciale, un responsable du développement pour l'activité ESG. Ce nouveau directeur a une longue expérience en matière de recherche et de service ESG sur la Place de Paris et permettra à Ossiam de poursuivre son évolution amorcée en 2015.

L'Empreinte Carbone des Portefeuilles

L'équipe de recherche d'Ossiam a défini un cadre unique et cohérent pour le calcul de l'empreinte carbone des portefeuilles par rapport à leur benchmark. Ce cadre peut s'appliquer à plusieurs indicateurs tels que les mesures d'émission, les mesures de risque (des mesures des réserves de charbon, de pétrole et de gaz) et les mesures d'impact (des mesures de production d'énergie verte ou d'investissement d'impact). Cette méthodologie permet de normaliser les indicateurs en facilitant les comparaisons entre différentes opportunités et investissements. L'ensemble de ces indicateurs permet de constituer une empreinte carbone complète et donne une image plus globale des expositions des portefeuilles au risque de changement climatique. L'empreinte carbone détaille donc d'une part les émissions carboniques directement associées aux sociétés dans lesquelles l'OPCVM a investi et, d'autre part, les mesures qui permettent d'évaluer la contribution à la transition écologique et économique, sur la part verte (la production d'énergie issue de source renouvelable associée aux investissements de l'OPCVM) mais également sur les risques liés à la transaction énergétique (notamment la part de réserves fossiles déclarées qui sont associées aux investissements de l'OPCVM).

En ce qui concerne les mesures de risque physique, Ossiam a entamé des discussions avec des fournisseurs de données externes. Aujourd'hui les méthodologies et les données disponibles ne permettent pas d'appréhender le risque réel. C'est d'autant plus vrai pour les sociétés dont les actifs sont situés dans une multitude de pays différents du pays de localisation du siège social de celles-ci. En particulier pour ce qui concerne le lien entre le risque physique d'une société et ses actifs, qui souvent sont situés dans une multitude de pays, différents du pays de localisation du siège social de celle-ci.

Ossiam envisage de compléter ses reportings des mesures d'impact relatives à la contribution des émetteurs au scénario de limitation du réchauffement climatique à 2°C d'ici 2100 (COP21).

Les rapports de mesure d'empreinte carbone sont disponibles sur notre site internet pour l'ensemble de nos fonds ayant un actif sous gestion supérieur à 500 M€ mais peuvent être obtenus sur demande des investisseurs pour les autres fonds.

Une politique de vote adaptée

Ossiam est spécialisée dans la gestion quantitative. Compte tenu du type de gestion exercée, Ossiam avait décidé de renoncer à l'exercice des droits de vote lui étant accordés par la détention des titres dans les fonds gérés. Toutefois à compter du mois

d'août 2016, dans le cadre d'une démarche socialement responsable, Ossiam a décidé d'exercer ses droits et de mettre en place une politique de vote. Ossiam vote pour l'ensemble des OPCVM qu'elle gère. N'ayant pas d'équipe dédiée, Ossiam a décidé d'utiliser les analyses d'un prestataire de *proxy voting* ISS (*Institutional Shareholder Services Inc*) en suivant notamment les recommandations de politique *Sustainability* d'ISS. La politique de vote d'Ossiam est disponible sur le site internet de la société⁷.

Un rapport sur l'exercice des droits de vote est également mis à disposition annuellement sur le site internet d'Ossiam.

L'Engagement

Depuis le second trimestre 2018, Ossiam s'inscrit dans une démarche plus globale en participant aux actions d'engagement collectif (« pooled engagement ») menées par ISS-Ethix⁸. Sur la base des recherches effectuées par les analystes d'ISS-Ethix, des manquements graves, systématiques ou systémiques, présumés ou avérés, du respect des normes et directives internationales sur la conduite responsable dans les entreprises sont identifiés sur certains émetteurs du secteur privé. Chaque année, une centaine de ces émetteurs seront contactés par ISS-Ethix au nom de l'ensemble des signataires⁹ de l'engagement collectif afin de dialoguer dans une démarche constructive avec les entreprises sur les problèmes identifiés dans leurs politiques et leurs pratiques. Les entreprises sélectionnées par ISS-Ethix chaque année ne font pas nécessairement partie des titres présents dans les portefeuilles des fonds gérés par Ossiam au moment de l'action initiée, Ossiam s'inscrit toutefois dans cette démarche afin de contribuer à la promotion globale d'un développement économique plus durable.

⁷ La politique de vote d'Ossiam :

https://www.ossiam.fr/files/Compliance/1522141543_2018_Politique_de_vote.pdf

⁸ Conseil auprès d'investisseurs institutionnels dans le domaine de l'investissement responsable

⁹ Fonds de pension, banque, compagnies d'assurance, sociétés de gestion, fondations, municipalités...

Contact :

Ossiam

80 avenue de la Grande Armée

75017 Paris - France

Tel : 00 33 1 84 79 42 70

www.ossiam.com

Ossiam, filiale de Natixis Investment Managers est agréée par l'Autorité des Marchés Financiers en qualité de Société de Gestion de Portefeuille sous le numéro GP-10000016.

Ce document a été préparé uniquement à titre d'information et n'est pas destiné à être et ne doit pas être considéré comme une offre ou une sollicitation d'une offre ou d'une invitation ou d'une recommandation afin d'acheter ou de vendre des actions d'un Fonds Ossiam, ou de tout titre ou instrument financier, ou de participer à toute stratégie d'investissement, directement ou indirectement. Il est destiné à être utilisé uniquement par les destinataires auxquels il est rendu directement disponible par Ossiam. Ossiam ne considérera pas les bénéficiaires de cette présentation comme client seulement du fait qu'ils aient reçu ce document.

Ce matériel ne peut être distribué, publié ou reproduit, en totalité ou en partie.